

Les sols stratifiés Pergo Living Expression - Modern Plank - Sensation présentent les caractéristiques suivantes :

- Le revêtement de sol stratifié se compose de panneaux de 1380 x 190 x 8 mm aux 4 bords chanfreinés.
- Le chanfrein compressé présente les mêmes propriétés que la surface : résistance à l'usure, antistatique, résistance aux UV et aux produits chimiques.
- Les bords chanfreinés ont la même couleur, la même structure et la même forme que le décor. Chaque panneau présente un revêtement Hydroseal invisible au niveau de la languette et de la rainure pour rendre la lame Modern Plank Sensation parfaitement étanche. Associé au produit d'étanchéité flexible Pergo Aqua permettant d'étanchéifier les joints de dilatation périphériques, le sol stratifié offre une grande résistance à l'eau.
- Le revêtement de sol doit contenir un support en panneau de fibres de bois de très haute densité (HDF) défini par la norme EN 316. La multi-couche supérieure est une couche décorative à base de mélamine dont la surface est protégée par une couche transparente, résistante à l'usure et aux rayures. La couche de support est également réalisée en mélamine.
- Le revêtement de sol stratifié est certifié PEFC et a reçu le label écologique scandinave (Cygne vert). Les DEP sont disponibles sur demande.
- Le revêtement de sol stratifié a des propriétés antistatiques permanentes (≤ 2 kV) au sens de la norme EN 14041.
- Ses propriétés antidérapantes sont au minimum de classe DS au sens de la norme EN 13893.
Aux termes de la norme DIN 51130, les propriétés antidérapantes pour les différentes structures sont les suivantes :

L0231-03367	R10
L0231-03368	R10
L0231-03369	R10
L0231-03370	R10
L0231-03371	R10
L0231-03372	/
L0231-03373	R10
L0231-03374	R10
L0231-03375	R10
L0231-03376	R9
- Les panneaux de sol ont une émission de formaldéhyde de Classe E1, soit $< 0,1$ ppm. Nous garantissons une émission de 0,01 ppm (10 fois inférieure).
Le revêtement est de classe A+ (très faible émission de composés organiques volatils (COV)) pour une meilleure qualité de l'air intérieur.
- Le revêtement de sol stratifié est conforme à la norme EN 13329, avec marquage CE selon la norme EN 14041.
- La classe de résistance au feu du revêtement de sol laminé, y compris la sous-couche prescrite par le fabricant est Cfl-s1 au sens de la norme EN 13501-1.
- Le revêtement de sol stratifié correspond au minimum à la classe 32 au sens de la norme EN 13329. La classe 32 est adaptée à une utilisation commerciale, comme défini par la norme EN 13329.
- Les caractéristiques techniques en matière de gonflement, d'usure, de chocs, de rayures et de résistance aux roulettes de chaise de bureaux souples (type W), de taches, de brûlures de cigarette et de stabilité à la lumière doivent être conformes aux exigences de la norme EN 13329. La classe d'usure du sol est de AC4, la classe de résistance aux chocs de IC2 et son gonflement à l'humidité $\leq 15\%$.
La résistance thermique du sol stratifié est de 0,06 m²K/W.
- Le revêtement de sol stratifié doit avoir une technologie intégrée augmentant considérablement la résistance aux micro-rayures. Cette caractéristique permet au revêtement de conserver plus longtemps l'aspect du neuf et en facilite l'entretien.

- Les panneaux doivent être installés SANS colle, par mécanisme d'emboîtement, ce qui leur permet d'être assemblés par inclinaison ou à l'horizontale, dans la longueur. Les panneaux doivent pouvoir être soulevés et réinstallés un nombre de fois limité sans perte de qualité.
- La sous-couche doit être une solution globale pour améliorer les propriétés acoustiques du sol et le protéger contre les vapeurs générées par le support.
- Les joints de dilatation seront recouverts par des plinthes ou des moulures 5-1 assorties.
- Le décor peut être choisi dans les collections Living Expression, Modern Plank, Sensation.